

ASSEMBLÉE NATIONALE

20 novembre 2014

PLFSS POUR 2015 - (N° 2361)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT

N° 113

présenté par

M. Bapt, rapporteur au nom de la commission des affaires sociales (recettes et équilibre général)

ARTICLE 20

Compléter le neuvième alinéa du 6° du II de l'alinéa 14 par les mots :

« de Mayotte ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.